

Office Central de la Coopération à l'École des Alpes de Haute-Provence

2, rue Jean-Jacques Rousseau - 04160 CHÂTEAU ARNOUX - Tel : 04.92.68.15.14 / animateur : 06.68.73.99.17
Site Web : ad04.occe.coop - E-mail : ad04@occe.coop - Siret : 388 640 096 00037
bureau ouvert le lundi et jeudi : 8h00-17h00

Mot de la Présidente



Chers et chères collègues,

Pour commencer, un petite note de déception : Claire Pigasse, notre animatrice, ne peut plus poursuivre les missions pour l'OCCE, et ce, indépendamment de sa volonté et de la nôtre. Nous la remercions chaleureusement pour son dynamisme et son efficacité et lui souhaitons une excellente continuation. Puis, une note plus joyeuse : elle sera remplacée par Jany Barbier qui exercera ses fonctions d'animateur partagé sur les deux départements, 04 et 05. Nous savons que vous lui réserverez un excellent accueil dans vos classes, pour la mise en place de projets coopératifs. Par ailleurs, si vous vous questionnez sur la pédagogie coopérative ou bien si elle fait partie de votre pratique, rejoignez-nous dans notre Conseil d'Administration. Nous avons à coeur de partager nos expériences et la fédération nationale de l'OCCE offre des formations ouvertes à toutes et à tous.

En espérant vous rencontrer, je vous souhaite, au nom de notre équipe de l'OCCE04, une excellente rentrée dans un climat scolaire serein propice aux apprentissages. Un message pour vos élèves : « si tu as envie de réussir de beaux projets avec tes camarades, avec ton maître ou ta maîtresse, apprends à coopérer. Tu verras, ta vie d'écolier sera encore plus belle ! »

Virginie Pigéard, Présidente de l'Association Départementale 04 de l'O.C.C.E.

Découvrez le site de votre A.D. :
des idées, des aides à la gestion, des actions.

Rendez-vous sur
ad04.occe.coop



FONCTIONNEMENT DES FORMATIONS ET DES ACTIONS : merci de vous référer à la dernière page

Vie des classes «L'ÉCOLE DU DEHORS »



L'objectif premier est de garantir un lien durable, souvent perdu ou absent, entre la nature, soi-même et les autres. Eduquer par la nature permet le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

Les champs disciplinaires travaillés sont quasi sans limites.

Langue et littérature : abécédaire de la nature; graphisme et écriture (former les lettres avec les éléments naturels) etc. Maths : matérialiser les additions, les multiplications etc.

Questionner le monde/Histoire/Géographie : plan de son environnement; lecture de carte IGN etc.

Sciences : observer le milieu (animal, minéral, végétal) avec des boîtes loupes; herbar; hôtel à insectes; étude de la biodiversité, cycle de l'eau...

Arts visuels et éducation musicale : Land 'Art; les bruits de l'environnement Activités physiques et sportives : Courir, se déplacer dans un environnement familier ou nouveau, jeux coopératifs de plein air, activités en groupe ou individuelles etc. N'hésitez pas à alors voir notre page dédiée sur notre site : ad04.occe.coop/actions-pedagogiques



Virginie Pigéard, enseignante à l'école de Saint-Vincent sur Jabron

Formation : « LA COMPTABILITÉ SUR RETKOOP »



Comme à chaque fin d'exercice après avoir saisi et clôturé votre comptabilité (cette année du 1er septembre 2021 au 31 août 2022) nous attendons votre Compte Rendu Financier (CRF) et votre CRA en ligne sur <https://www.retkoop.occe.coop/> N'hésitez pas à nous joindre si vous rencontrez des difficultés.

Une formation pour mandataires vous est proposée avec Christine et Jany le mercredi à 9h le 28 septembre 2022 à l'école de Salignac.
Merci de nous joindre par email pour vous inscrire ad04@occe.coop avant le 14 septembre

Rentrée 2022 : Adhérer à l'OCCE ?

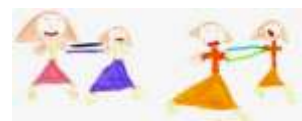
- ◆ Déjà adhérent à l'OCCE 04, vous envisagez de renouveler votre adhésion...,
- ◆ Non-adhérent jusqu'ici vous vous interrogez sur l'intérêt de vous affilier à l'OCCE...

Etre adhérent à l'OCCE permet de :**Bénéficiaire d'un accompagnement par l'animateur pédagogique**

- ◆ Pour vivre la coopération en classe,
- ◆ Pour mener un projet coopératif,
- ◆ Pour initier les élèves au fonctionnement démocratique par le « Conseil d'Enfants »,
- ◆ Pour faire de l'agenda coopératif un support pédagogique du « Vivre ensemble ».

Bénéficiaire de services

- ◆ Protection juridique, outils comptables, guides pratiques et toutes formes d'aide à la comptabilité,
- ◆ Participer aux différentes actions pédagogiques nationales (voir le dépliant) et départementales (voir les flyers),
- ◆ Participer à un stage national ou régional en lien avec un projet (théâtre, vidéo, jeux coop, gestion de conflits...),
- ◆ Emprunter des malles pédagogiques (voir p. 4),
- ◆ Participer à des formations départementales proposées par l'OCCE sur les jeux coopératifs, la gestion des conflits, la pratique de la coopération en maternelle, l'utilisation de l'agenda coop...,
- ◆ Participer à des ateliers d'échange de pratiques, mettre en place un conseil d'enfants, entreprendre une démarche de résolution non violente des conflits à l'école...
- ◆ Relayer et accompagner vos demandes de subventions pour les classes de découverte.
- ◆ Trousse à projets : elle permet aux enseignants et aux membres de la communauté éducative de faire connaître leurs initiatives et de collecter les fonds nécessaires à leur concrétisation. Elle offre à tous, familles, relations ou particuliers qui veulent soutenir l'Ecole, entreprises ou associations, la possibilité de contribuer à la réalisation de projets validés par l'Éducation Nationale.
Plus d'informations sur le flyer ou sur le site : <https://trousseaprojets.fr/>

**Gérer la coopérative scolaire**

Faute de posséder la personnalité morale et juridique, une école, son directeur, ses enseignants ne peuvent légalement assurer directement la gestion de l'argent de la coopérative scolaire. Il leur faut pour cela mettre en place un support spécifique associatif. Cf. circulaire 2008 (BO N°31 juillet 2008),

- ◆ Disposer d'un support pratique et efficace pour gérer l'argent de la coop par le rattachement à l'Association Départementale OCCE 04,
- ◆ Remplir l'obligation faite à toute coopérative scolaire de tenir une comptabilité et de rendre des comptes aux parents et à l'administration,
- ◆ Eviter la création et la gestion d'une association loi 1901 indépendante soumise à ces mêmes obligations légales (conseil d'administration, assemblée générale, tenue de comptabilité...).

A titre d'exemple : une classe de 25 élèves qui s'affilie à l'OCCE 04, paie 62,50 euros, c'est-à-dire 2,25€ de cotisation + 0,25€ d'assurance obligatoire, par enfant et par enseignant.



BULLETIN D'ADHESION Année scolaire 2022 / 2023

à **RETOURNER** avant le **30 septembre 2022** à :

OCCE 04- 2, rue Jean-Jacques Rousseau-04160 CHÂTEAU ARNOUX

accompagné du règlement (chèque) à l'ordre de : OCCE 04

ADHESIONS OCCE 2022-2023

Enfants : X 2,25€ =€

Enseignants : X 2,25€ =€

Assurance obligatoire
(enfants + enseignants) : X 0,25€ =€

Total adhésions (Chèque) :€

Cocher la case si votre coop doit assurer + de 2000 € de biens achetés par la coop. Nous vous contacterons au plus vite pour évaluer le supplément.

ABONNEMENT A LA REVUE

« Animation & Education »

• Version Net : X 5,50€* =€

• Version net & papier : X 9,00€* =€

• Total abonnement (Chèque) :€

COMMANDES OUTILS ET MATÉRIEL

• Agenda coopératif maternelle cycle 1, réutilisable d'année en année (prix coûtant):.....X 85,00€* =.....€

• Agenda coop cycle 2X 1,80€* =.....€

• Guide du maître cycle 2 :.....X 3,50€* =.....€

• Agenda coop cycle 3 :.....X 1,60€* =.....€

• Guide du maître cycle 3 :.....X 3,50€* =.....€

* Prix adhérent

En cas d'envoi postal merci de contacter l'AD pour évaluation des Frais de port.

EN CAS DE CHANGEMENT DE MANDATAIRE
Nous contacter rapidement

COOPERATIVE scolaire

Nom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Noms des enseignants :

Nom des mandataires :

BANQUE

Nom :

Adresse de l'Agence :

N° du compte :

En vente à l'OCCE 04

(Sur demande, les factures peuvent être adressées soit à votre coopérative scolaire, soit à votre mairie au titre des fournitures Scolaires). Un Livre du Maître + 1 CD est disponible pour chaque agenda.

ATTENTION sans ré adhésion avant le 30 septembre , votre coopérative n'est plus assurée



Agenda Cycle 1
Collectif

Agenda cycle 2
individuel

Agenda cycle 3
individuel



Les projets

Pour mieux travailler ensemble et être au plus près de vos besoins, que vous souhaitiez avoir une simple information ou vous engager dans un projet, mentionnez-le ci-dessous. Si besoin, nous vous contacterons.

Actions Départementales : interventions dans les classes

Les jeux coopératifs de plateau
Bricola Coop'

Les jeux coopératifs de plateau

Plus d'informations sur les actions nationales et départementales sur les documents joints ou sur le site internet

Action Nationales :

Théâ
Eco' Coop
Participation au calendrier National
La semaine de l'ESS

Etamine
Les Droits de l'Enfant
Ecole en poésie

Emprunts de malles pédagogiques :

Des malles pédagogiques sont à votre disposition au bureau de l'OCCE04.

Vous pouvez en consulter le contenu sur notre site web : ad04.occe.coop/prets-et-services/les-malles-a-emprunter

Pour emprunter une malle merci de contacter le bureau par email ad04@occe.coop ou par téléphone 04 92 68 15 14 ou 06 68 73 99 17

Malle Théâtre (2 malles)
Malle Jardin (2 malles)
Malle Bien vivre ensemble (1 malle)

Malle Météo (3 malles)
Malle Jeux coopératifs (4 malles)
Malle Etamine (2 malles)

Souhaits de formations pour les enseignants (dates à préciser)

Formation à Retkoop

Ecole de dehors

Agenda coop

Jeux coopératifs de plein air

Conseil de coopérative

Gestion des conflits